



FICHE D'INTERVENTION PPECF



N° Contrat		Titre et lieu de l'intervention			Pays		
C047		Evaluation Technique à mi-parcours du PPECF			Cameroun		
Thématique ¹							
1	Systèmes de certification	7	EFIR	13	Gestion et protection de la faune	19	Traçabilité
2	Réseaux professionnels	8	Social interne	14	HVC	20	Etude / Diagnostic / Plan d'action
3	Conditions cadres gestion durable	9	Populations riveraines	15	Management	21	Marketing
4	Partenariat au niveau paysage	10	Populations autochtones	16	Suivi-évaluation	22	Communication / sensibilisation
5	Légal et réglementaire	11	Développement local	17	Hygiène, Sécurité, Santé	23	Monitoring PPECF
6	Technique aménagement	12	Environnemental	18	Formation/Coaching	24	Facilitation et avis externes

Bénéficiaire(s)	Type	Prestataire(s)	Mode d'attribution
PPECF	COMIFAC/KFW	Claus-Michael FALKENBERG	Gré à Gré

Montant total de l'intervention (Euro)	Financement PPECF (Euro)	Cofinancement bénéficiaire(s)	Signature (date)	Durée prévue	Durée effective
26.210	26.210	100 % de l'intervention 100 % des honoraires	06.05.2014	2 mois	2 mois

Commentaires
Le montant indiqué ci-dessus couvre les honoraires (45 HJ) du Consultant (M. Falkenberg, qui avait fait la deuxième partie de l'étude de faisabilité du Programme), les dépenses accessoires (frais de déplacement locaux, coûts de réunions de travail et d'organisation d'ateliers éventuels) et les billets d'avion internationaux.

Principes et critères du référentiel FSC
(Non Applicable)
Mots clés
Audit Technique, Suivi-évaluation, mi-parcours
Résumé de l'intervention
La Coopération financière allemande, à travers la KfW, appui la certification forestière dans le bassin du Congo depuis 2012 par son programme sous régional : « Programme de Promotion de l'Exploitation Certifiée des Forêts, PPECF ». Le programme a débuté en avril 2012 pour une période estimée à 4 années. Rendu à 50 % d'utilisation des fonds disponibles, et à 50% du temps de mise en œuvre du Programme, une mission a été mobilisée pour réaliser l'évaluation à mi-parcours du Programme. Composée de M. Claus-Michael FALKENBERG (consultant international), M. Elie NGOA (Expert technique Régional du PPECF), et de M. Péguy TONGA (Expert au SE COMIFAC qui est le Maître d'ouvrage), la mission a été réalisée au Cameroun du 12 au 28 mai 2014. Elle a ainsi rencontré des représentants de l'administration forestière, de Partenaires Techniques et Financiers (PTF), de partenaires de mise en œuvre du PPECF (ONG, Bureaux d'études) et d'entreprises forestières. Pour associer des représentants des autres pays d'interventions statutaires du programme (République Centrafricaine, RCA, République Démocratique du Congo, RDC, République du Congo) à l'exercice d'auto-évaluation, la deuxième réunion du Comité de décision et d'orientation du 26 au 27 Mai 2014 a été dédiée en partie à l'exercice. La mission a par ailleurs permis de faire une revue des acquis du Programme durant les deux premières années, d'évaluer quelques appuis du programme, et d'élaboration des recommandations pour les 18 mois à venir.

¹

Thématique principale	Thématique secondaire	Thématique tertiaire
-----------------------	-----------------------	----------------------

De manière globale, les progrès observés dans la prise de conscience et surtout l'application d'une gestion durable en général sont encore lents. L'évolution du contexte politique a été marqué par un nombre de revers pour la dynamique de la certification forestière « FSC ou équivalente ». Au moment de l'évaluation approximativement 50% des fonds disponibles pour les mesures (8,140 Mio. €) ont été engagés et/ou dépensés. La performance globale du programme PPECF est classée au niveau 2 (bon), sur la base des critères de l'OCDE/DCD (Direction de la coopération pour le développement de l'Organisation de coopération et de développement économique) : pertinence, efficacité, efficience, impact et durabilité. Enfin, il est recommandé de maintenir le cap « certification « Forest Stewardship Council, FSC, ou équivalent », même si dans la conjoncture actuelle il y a ralentissement de la dynamique certification dans la sous-région.

Commentaires

M. Falkenberg a lors de son évaluation comparé la situation après 18 mois de mise en œuvre avec la situation rencontrée et les objectifs émis par de la mission de faisabilité en 2009 (soit 3 ans avant le démarrage du PPECF). Dans son offre technique la GFA avait déjà indiqué plusieurs incohérences dans la fixation des objectifs quantitatifs du programme (p.e. que le temps nécessaire pour une entreprise de passer du niveau aménagement vers le niveau FSC-FM nécessite plus de 4 ans et qu'il est donc illusoire de penser que le PPECF I puisse atteindre 10 Mio ha certifié FSC-FM s'il n'existe pas au moins autant d'entreprises certifiées légalité ; ou encore la sortie d'un nouveau référentiel FSC-FM Bassin du Congo, beaucoup plus exigeant depuis la sortie de l'étude de faisabilité) et avait déjà présenté des objectifs plus réalistes dans sa proposition technique qui n'ont pas été considérés par la mission d'évaluation à mi-parcours. Une évaluation vis-à-vis de l'offre technique (validée par la KfW et la COMIFAC) aurait été plus objective. D'ailleurs, plusieurs recommandations vont dans le sens que le programme avait déjà anticipé.

Principaux produits livrés, résultats enregistrés et impacts observés depuis l'intervention

- un rapport d'évaluation à mi-parcours du PPECF et des recommandations pour la suite de la phase ;
- une recommandation pour s'engager avec des entreprises d'un niveau de gestion durable moins élevé dans une deuxième phase.

Utilité des résultats de l'intervention pour le bénéficiaire

L'intervention a permis de :

- faire une évaluation technique à mi-parcours du PPECF ;
- de présenter une évaluation de l'impact des appuis techniques apportés aux différentes catégories bénéficiaires du programme ;
- de mettre en exergue les acquis, les manquements et les priorités à venir du Programme ;
- adresser des recommandations pour recadrer le PPECF vers ses objectifs, avec la collaboration de ses PTF.

Utilité des résultats de l'intervention pour une autre structure / un autre concessionnaire

- les concessionnaires, ONG et bailleurs ont été impliqués dans l'évaluation et leurs recommandations pris en compte dans le rapport ;
- le consultant a particulièrement demandé au PPECF de se concerter d'avantage avec les autres programmes et projets actifs dans le Bassin du Congo.

Utilité des résultats de l'intervention pour les partenaires techniques et financiers

- l'intervention a offert une bonne opportunité aux partenaires techniques et financiers du PPECF (Administration forestière, Agences de coopération, ONG, prestataires et Entreprises forestières) d'émettre des avis sur la mise en œuvre du Programme (Collaboration, manquements, pertinence des appuis, améliorations souhaitées ...).

Leçons apprises / conseils / sujets à approfondir en phase II

- les progrès observés dans la prise de conscience et surtout l'application d'une gestion durable en général sont encore lents ;
- l'évolution du contexte politique est marqué par un nombre de revers pour la dynamique de la certification forestière « FSC ou équivalente » avec une exception d'envergure si toutefois elle devait se matérialiser : la prise en compte de la certification notamment PEFC/PAFC dans les textes règlementaires de la République du Congo ;
- la recommandation de maintenir le cap « certification « Forest Stewardship Council, FSC, ou équivalent », malgré le ralentissement de la dynamique vers la certification dans la sous-région a été bénéfique pour stabiliser les surfaces certifiées autour de 5 Mo d'ha ;
- mais, **les évolutions contextuelles du bassin du Congo (entre 2016 et 2017, près d'un million d'hectares certifiés Légalité (OLB, VLC), dans le bassin du Congo sans intervention du PPECF) montrent qu'il s'avère nécessaire d'orienter davantage la phase II du PPECF vers ces niveaux dits inférieurs (Certificats de Légalité) pour espérer faire évoluer significativement les surfaces certifiées du bassin du Congo à court et à moyen terme.**

Documentation disponible sur le site web www.ppecf-comifac.com

- Rapport interne au PPECF, non publié sur le site Web. Pour plus d'infos, veuillez-vous adresser au PPECF, la GFA ou la KfW/COMIFAC.

Autres documents en relation avec cette étude sur le site web www.ppecf-comifac.com